Ville de Villeneuve d'Ascq
Décision

Objet : Avenant n° 1 - Affaire n°23S0013 - marché de travaux de restauration des façades, de la charpente et de la couverture de l'église Saint Pierre de Flers Bourg - Lot 5 ferronnerie- (Marché : 230031)

N° : VA_DEC2024_311
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L. 2194-1-2° et R. 2194-2 et R 2194-3 du Code de la commande publique
Vu la commission de marché du 14 Mars 2024

décidons

De conclure, avec les Ateliers BROUARD domiciliée à RONCHIN (59790), l'avenant n° 1 du marché Travaux de restauration des façades, de la charpente et de la couverture de l'église Saint Pierre de Flers Bourg (lot 5 Ferronnerie) afin de tenir compte de l'ajout de travaux complémentaires pour la reprise complète des ferronneries en lien avec la restauration de la baie n° 6 du transept SUD.

Le coût supplémentaire pour la partie ferronnerie s'élève à 8 548,80€ H.T.

Montant du marché : 28 933 € HT

Avenant N°1 : 8 548,80 € HT représentant une hausse de 29,55 %

Montant nouveau marché : 37 481,80 € HT soit 44 978,16 € TTC

Imputation budgétaire : Opération 201612 – 2313.020. 2200.EGBOUR

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 24 mai 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-203304-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 5 juin 2024